

Initiatives ministérielles

Mme Hayes: Madame la Présidente, je remercie le député de ses observations. Je trouve intéressante l'anecdote qu'il vient de raconter.

Je crois que les choses vont probablement évoluer en ce sens, compte tenu de la façon dont s'annonce la participation du gouvernement dans les garderies. Il deviendra graduellement impossible d'appliquer une autre solution. C'est justement ce que je tentais de faire valoir. Les parents n'auront plus le choix et se verront imposer un programme dicté et financé par le gouvernement, et qui se révélera finalement plus coûteux.

La source du problème, comme dans de nombreux programmes financés par le gouvernement, ce sont ces industries d'intérêts spéciaux, si je puis dire, ces gens qui sont employés dans les programmes proposés par le gouvernement. Ils lient leur sécurité future à ces programmes et bâtissent leur industrie sur eux. J'ai pu le constater dans le domaine de l'immigration et dans d'autres secteurs où le gouvernement est présent. S'il y a de l'argent disponible, la sécurité d'emploi et une possibilité de recueillir des fonds du gouvernement, on peut être sûr qu'il y aura des mains tendues.

Le problème se pose certainement dans le cas d'un programme national de garderies, surtout si le gouvernement finance ces institutions et les professionnels qui s'en occupent, plutôt que les familles. Cela revient sans doute à ce que je disais plus tôt. S'il y a un besoin en matière de garderies, l'argent devrait être versé aux parents afin de leur permettre de choisir et de donner suite au choix qui leur semble le meilleur.

Le fait de verser l'argent aux professionnels, aux garderies elles-mêmes contribue à créer cette industrie d'intérêts spéciaux. Les intéressés feront en sorte d'encourager la perpétuation du système, ce qui n'est pas dans le meilleur intérêt des familles, des enfants et des communautés. Je remercie le député de ses observations.

[Français]

M. Gilbert Fillion (Chicoutimi, BQ): Madame la Présidente, c'est avec intérêt que j'ai suivi le discours de ma collègue, surtout lorsqu'elle a parlé de préserver la famille, qui est le noyau de notre société, et je pense qu'il n'y a aucun député, ici en cette Chambre, qui ne partage pas cette opinion. Nous la partageons.

Mais, actuellement, il faut se rendre compte d'un fait, c'est qu'avec cette réforme, la famille que nous connaissons actuellement va changer, nous allons en ressortir avec deux sortes de familles seulement. Tout d'abord, il y aura des familles très, très riches qui auront beaucoup d'abris fiscaux et des familles très pauvres. La classe moyenne, elle, sera disparue de la carte. Quel sorte de pays aurons-nous à ce moment-là? Une classe très riche et une classe très pauvre. Plus de place pour la classe moyenne.

• (1805)

Vous avez souligné également que vous étiez contre la notion d'imposer des mesures pour les conjoints. Je respecte votre opinion et je suis d'accord avec vous.

Actuellement, les employeurs et les employés doivent payer des cotisations très élevées au régime d'assurance-chômage. Vous avez dit que pour régler le problème de la famille, il fallait créer des emplois, non pas des «jobines», mais des emplois bien rémunérés. À ce moment-là pour créer des emplois et pour aider les employeurs et les PME à créer des emplois, il faudrait que le taux actuel de cotisation à l'assurance-chômage soit diminué.

J'aimerais connaître l'opinion de ma collègue et de son caucus sur la diminution, dans une éventualité très très proche, de la cotisation des employeurs et des employés à l'assurance-chômage.

[Traduction]

Mme Hayes: Madame la Présidente, je remercie le député d'avoir formulé ces observations. Il a soulevé deux grands points. Je m'attacherai au premier. Il existe en effet deux types de familles, soit les riches et, en nombre de plus en plus grand, les pauvres, car il est vrai que la classe moyenne semble attaquée de toutes parts.

Aux fins du débat, la question qui se pose, je crois, est la suivante: Qu'est-ce qui est en train de détruire la classe moyenne? Ce qui mine la force et les ressources de notre classe moyenne, c'est la multiplication des programmes gouvernementaux qui fait augmenter sans cesse taxes et impôts.

Ainsi, les pauvres se trouvent pris dans un cercle vicieux, incapables de sortir de leur pauvreté car, dans certains cas, quand le chef de famille monoparentale obtient un emploi, il ou elle ne gagne guère plus que ce que la famille tirait de l'aide sociale et décide par conséquent de ne pas travailler parce que cela ne sert à rien.

Je crois que la meilleure solution, c'est une fiscalité équitable et un gouvernement qui fait le strict nécessaire, pour que les ressources restent dans les mains des Canadiens. Un régime fiscal juste, comme le régime d'impôt uniforme que je préconise, serait juste envers les riches comme envers la classe moyenne, tout en tenant compte des moins nantis, pour que l'argent serve aux Canadiens et aux Canadiennes pour répondre à certains de leurs besoins. Ainsi, je pense que la classe moyenne pourra continuer d'exister et les familles à revenu moyen, survivre. Plus le gouvernement intervient, pire c'est.

Je ne suis pas certaine d'avoir bien compris la deuxième partie de la question du député. La même idéologie s'applique peut-être. Je suis d'accord pour dire qu'il ne faut pas demander plus d'aide gouvernementale pour financer les programmes. Les deniers publics devraient servir à aider les personnes dans le besoin. Nos programmes d'aide sociale devraient être conçus de façon à ne s'adresser qu'aux personnes qui en ont vraiment besoin et, dans le cas de programmes sociaux comme la garde d'enfants, l'assurance-chômage ou n'importe lequel des autres programmes du genre, on pourrait passer directement par les paiements de transfert aux provinces. Les sommes destinées aux programmes sociaux ne devraient être versées qu'aux personnes dans le besoin. Peut-être qu'alors, employeurs et employés,